

Le Président directeur général

Décision n°2025/99/PDG
Portant délégation de signature

Le président-directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 27 novembre 2024 portant désignation du président-directeur général de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2024/64/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

Pour l'Agence comptable

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Arnaud SALVI	Fondé de pouvoir - Limoges	<i>Pour la direction :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement - Certifier le service fait - Liquidier les recettes
Naouel BELKEBIR	Fondée de pouvoir - Montreuil	
Carole SALESSE	Cheffe du service d'assistance à maîtrise d'ouvrage applicative (SAMOA) - Limoges	<i>Pour son domaine de compétence :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement - Certifier le service fait hors frais de déplacement - Liquidier les recettes

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sandrine CONSTANTIN	Cheffe du service des interventions recouvrement - Limoges	<i>Pour leur domaine de compétence :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Certifier le service fait hors frais de déplacement - Liquidier les recettes
Marie-Ange RIBIERE	Cheffe du service du fonctionnement et de la comptabilité - Limoges	
Diélette PERREL	Cheffe du service des interventions recouvrement - Montreuil	
Sylvie LOUCHE	Adjointe à la Cheffe du service des interventions recouvrement - Montreuil	
Papa-Mamadou FAYE	Chef Adjoint du service des interventions dépenses - Montreuil	
Thomas GRANSAGNE	Chef du secteur recouvrement amiable / encaissement	
Marie-France JUILLARD	Cheffe du secteur recouvrement contentieux / procédures collectives	
Nathalie COTTIN	Cheffe du secteur de la comptabilité - Limoges	
Stéphanie VILLARS	Chargée d'action - secteur de la comptabilité - Limoges	
Lydie LAPLANCHE	Gestionnaire procédures complexes - secteur recouvrement contentieux et procédures collectives - Limoges	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière, délégation permanente de signature est donnée à :

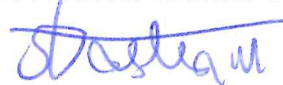
Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Patrick LAITANG	Agent comptable	<i>Pour la direction :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire - Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat Au titre des capacités RH : - Signer les décisions de nomination dans le cadre d'une prise de poste validée par la DRH ou la DG à l'exception des décisions de nomination par intérim - Signer les décisions annuelles attributives de jours de télétravail (fixe ou flottant) et le cas échéant, les décisions modificatives - Valider les demandes de jours de télétravail dans le SIRH - Signer les modalités de temps de travail hebdomadaire - Signer les demandes de formation - Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) ou d'autorité hiérarchique (N+2) - Signer les propositions de promotion et d'avancement - Signer les notifications de primes et les notifications de groupe RIFSEEP et PFR - Signer les déclarations d'accident du travail, de service et de trajet en tant qu'autorité hiérarchique - Signer les conventions de stage n'ouvrant pas droit à gratification - Signer l'attestation destinée à la délivrance de billets de congés payés - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence Au titre des actions en justice : - Représenter ou faire représenter l'ASP dans toutes les procédures défensives - Signer les saisines des tribunaux en requête de relevé de forclusion - Interjeter appel des décisions rejetant les requêtes de relevé de forclusion ou faire représenter l'établissement - Signer les mémoires contentieux ou les déclarations d'appel quelle que soit la juridiction

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Arnaud SALVI	Fondé de pouvoir - Limoges	<i>Pour la direction :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire - Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat Au titre des capacités RH : - Signer les décisions de nomination dans le cadre d'une prise de poste validée par la DRH ou la DG à l'exception des décisions de nomination par intérim - Signer les décisions annuelles attributives de jours de télétravail (fixe ou flottant) et le cas échéant, les décisions modificatives - Valider les demandes de jours de télétravail dans le SIRH - Signer les modalités de temps de travail hebdomadaire - Signer les demandes de formation - Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) ou d'autorité hiérarchique (N+2)
Naouel BELKEBIR	Fondé de pouvoir - Montreuil	- Signer les propositions de promotion et d'avancement - Signer les notifications de primes et les notifications de groupe RIFSEEP et PFR - Signer les déclarations d'accident du travail, de service et de trajet en tant qu'autorité hiérarchique - Signer les conventions de stage n'ouvrant pas droit à gratification - Signer l'attestation destinée à la délivrance de billets de congés payés - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les ordres de mission Au titre des actions en justice : - Représenter ou faire représenter l'ASP dans toutes les procédures défensives - Signer les saisines des tribunaux en requête de relevé de forclusion - Interjeter appel des décisions rejetant les requêtes de relevé de forclusion ou faire représenter l'établissement - Signer les mémoires contentieux ou les déclarations d'appel quelle que soit la juridiction
Diélette PERREL	Cheffe du service interventions recouvrement - Montreuil	<i>Pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i> Au titre des capacités RH : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les modalités de temps de travail hebdomadaire - Signer les demandes de formation - Valider les demandes de jours de télétravail dans le SIRH - Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) ou d'autorité hiérarchique (N+2)
Michel TOURTOUROL	Chef du service interventions dépenses - Limoges	
Sandrine CONSTANTIN	Cheffe du service interventions recouvrement - Limoges	
Marie-Ange RIBIERE	Cheffe du service du fonctionnement et de la comptabilité - Limoges	
Sophie BONNEFOND	Cheffe du service de conception et de pilotage du contrôle (SCPC) - Limoges	
Carole SALESSE	Cheffe du service d'assistance à maîtrise d'ouvrage applicative (SAMOA) - Limoges	
Papa-Mamadou FAYE	Chef Adjoint du service des interventions dépenses - Montreuil	<i>Pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i> Au titre des capacités RH : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les demandes de formation - Valider les demandes de jours de télétravail dans le SIRH - Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1)
Sylvie LOUCHE	Adjointe à la Cheffe du service des interventions recouvrement - Montreuil	
Sylvie LAFONTAN	Cheffe du secteur formation professionnelle emploi et insertion (FPEI) - Limoges	
Stéphanie FREDON	Cheffe du secteur instrumentation et suivi financier (ISF) - Limoges	
Marylin AUDOIN	Cheffe du secteur agricole et développement durable (SADD) - Limoges	
Thomas GRANSAGNE	Chef du secteur recouvrement amiable / encaissement	
Marie-France JUILLARD	Cheffe du secteur contentieux et procédures collectives (SRC) - Limoges	
Nathalie COTTIN	Cheffe du secteur de la comptabilité (SC) - Limoges	
Carla DA SILVA-ROCHER	Cheffe du secteur du fonctionnement (SF) - Limoges	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter du 1^{er} novembre 2025.

Fait à Limoges, le 30 octobre 2025

Le Président Directeur Général



Sylvain MAESTRACCI

M. Le président-directeur général (original)

Copies :

M. Patrick LAITANG
M. Arnaud SALVI
Mme Naouel BELKEBIR
Mme Carole SALESSE
Mme Sandrine CONSTANTIN
Mme Marie-Ange RIBIERE
Mme Diélette PERREL
M. Papa-Mamadou FAYE
Mme Sylvie LOUCHE
M. Thomas GRANSAGNE
Mme Marie-France JUILLARD
Mme Nathalie COTTIN
Mme Stéphanie VILLARS
Mme Lydie LAPLANCHE
M. Michel TOURTOUROL
Mme Sophie BONNEFOND
Mme Sylvie LAFONTAN
Mme Stéphanie FREDON
Mme Marylin AUDOIN
Mme Carla DA SILVA-ROCHER

M. l'Agent Comptable
DRH
DFJL